

**Envoye et reçois instantanément de l'argent**  
 du Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée Bissau\*

Mixx, le premier et le seul mobile money qui connecte toute l'UEMOA

**mixx** By yas | **SPI**

\*Pays de la zone UEMOA

© MONET 2024

[www.journal-lemedium.com](http://www.journal-lemedium.com)

# LE MEDIUM

**Hebdomadaire d'Informations #**  
 Société - Politique - Economie - Développement - Culture

**N° 0698 du 14 au 20 Avril 2026- Prix : 250 F CFA**

**OTR**

En un clic, payez votre TVM par **Mixx** et **Assurances Plus** sur l'application **OTR TVM** disponible sur Playstore

**8201** PAGE SUIVRE INFORMATIONS

OTR TVM est une application développée par OTR

**NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031:**



**PROTÉGER-RASSEMBLER-TRANSFORMER,  
 LE TRIPTYQUE GAGNANT** **P.3**

**DEPRAVATIONS DES MŒURS/  
 CONCERT D'HIMRA :  
 LE COMBLE SERAIT-IL ATTEINT ?** **P.2**



**EDITO****Plutôt vivre  
qu'exister**

**N**ous naissons, nous grandissons, nous existons, nous vivons et nous mourons. Tel est le cycle de l'humain qui un jour a vu le jour, fait ses premiers pas, s'est confronté à l'existence humaine avec toutes les peines et les joies, avec toutes les vicissitudes.

A un moment, nous devons faire la part des choses. Une question s'impose alors à nous. Vivre ou exister ?

A cette interrogation, Oscar Wilde a toute la réponse. "Vivre est ce qu'il y a de plus beau au monde, la plupart de gens existent, c'est tout."

C'est dire qu'il est des moments où il faut choisir entre vivre sa propre vie pleinement, entièrement, complètement, ou traîner l'existence dégradante, creuse et fausse que le monde, dans son hypocrisie, nous impose. Vivre c'est se prendre en charge, décider librement sans contraintes et assumer ses décisions.

J'ai dit !

**Crédo TETTEH**

**Récapitulé**

N°0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli  
01 BP : 450 Lomé

**Tél :** +228 91538081

**Courriel :** lemedium2013@yahoo.fr

**Maison de la Presse :** Casier N° 78

**N°RCCM :** TG-LOM 2015A6516

**NIF :** 1000480972

**N°CFE :** 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**

TETTEH Adjé K. Crédo

**Directeur de la Publication :**

WOUSSOU Kossi

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali Samba

**Infographie :** JPB

**Impression :** Saint Louis

**Tirage :** 2500 exemplaires

**DEPRAVATIONS DES MŒURS/CONCERT D'HIMRA :****LE COMBLE SERAIT-IL ATTEINT ?**

**L**a jeunesse togolaise est-elle en déperdition ou se conjuguerait-elle par la consommation de drogues et de substances fortes et nuisibles ? Le sexe et ses dérivés seraient-ils devenus le domaine de définition par excellence d'une jeunesse en manque de repères ? La jeunesse togolaise verserait-elle dans la facilité et la dépravation des mœurs à haute dose ?

Telles sont les questions qui demeurent et bousculent les énergies de la réflexion depuis quelques moments. Bien plus depuis le Concert de l'artiste ivoirien HIMRA, le 4 avril 2026 au Stade Omnisports de Lomé par CDK Group.

S'il est à reconnaître que CDK Group a mis le paquet communicationnel durant des mois pour la réussite de son concert, le tout premier du genre, il faut également avoir cette humilité d'avouer que le Concert d'Himra à Lomé a révélé beaucoup de choses pas catholiques. Le Concert n'a pas tenu toutes ses promesses. Pas en termes d'organisation uniquement, mais plutôt s'agissant de contenus indécentes produits par une catégorie d'artistes invités.

Le sexe et la dépravation des mœurs ont plutôt élu domicile le 4 avril dernier à l'événement de CDK Group devant des spectateurs et non des moindres. Tout est à refaire si réellement on veut faire de la culture, de la musique, un vecteur de développement et non de dépravation. Ce fut tout simplement indigeste la prestation de l'artiste Anodaboy et de ses danseuses qui ont tout réduit au sexe offert sur un plateau rouillé. Quel message ont-ils envoyé au public, à la jeunesse togolaise, du moins celle encore réfléchie ? Ce fut dégueulasse et dire qu'après des mois de communication à la limite agressive, on en arrive à ce résultat qui au finish a entaché l'image de l'organisateur, CDK Group. Gratuitement.

CDK Group et ses regrets



L'organisateur principal du concert d'Himra le 4 avril dernier au Stade Omnisports de Lomé n'a pas démerité sur toute la ligne. Il a certes manqué de rigueur dans le choix des artistes qui devaient prêter lors de ce spectacle. L'éthique n'était pas au rendez-vous. Le mondain a prédominé et a conduit à des scènes obscènes, à la dépravation des mœurs.

Cependant, le fait que CDK Group ait sorti un communiqué au lendemain du concert pour exprimer ses regrets face aux incidents ayant marqué la prestation de l'artiste Anodaboy est bien apprécié. Dans ce communiqué, l'organisateur a reconnu les désagréments causés au public, aux familles ainsi qu'aux autorités et partenaires présents. Plus loin, on nous apprend que CDK Group a pris langue dans l'urgence avec l'artiste incriminé Anodaboy pour que ce dernier "assume ses responsabilités et présente des excuses pour les images jugées choquantes par une partie des spectateurs". C'est bien la démarche de l'organisateur mais ne pouvait-il pas prévenir en amont que de jouer au sapeur-pompier après dégâts ?

Pour preuve, sur les grandes scènes avant d'y monter ou même de programmer un artiste, il est d'habitude passé au tamis. Ses textes et les messages véhiculés, son habillement, les gestes et la présence de ses danseuses sont passés au scanner. Le commun des mortels se demande si cet exercice avait-il été fait avant le choix de l'artiste Anodaboy ? La

question demeure et seul CDK Group pourra y répondre en toute conscience. Même si on peut tenter de se dédouaner comme quoi "les contenus artistiques relèvent avant tout de la responsabilité des artistes et de leurs staffs".

**L'aveu d'impuissance de CDK Group**

S'il est une chose que l'opinion a apprécié, c'est bien la publication du communiqué par CDK Group suite à la prestation désastreuse de l'artiste Anodaboy. Mais insinuer que "les éléments visuels et chorégraphiques diffusés lors de la prestation incriminée n'avaient ni été communiqués à l'avance, ni validés par l'organisation" ne saurait totalement soustraire l'organisateur à ses obligations, celles d'offrir un spectacle digne et sans taches. Ce qui n'a pas été le cas malheureusement avec les gestes obscènes exhibés. Ce qui ne reflèterait "ni

de coordination artistique et la procédure de validation préalable des contenus scéniques, afin d'éviter toute situation similaire à l'avenir. Belle résolution tout de même.

**Le mea culpa de l'artiste Anodaboy**

A la suite de l'organisateur principal du concert d'Himra, l'artiste togolais Anodaboy dont la prestation scénique a choqué les sensibilités s'est excusé publiquement.

Reconnaissant que sa prestation a suscité "incompréhension, indignation et de vives réactions", l'artiste Anodaboy en assume "l'entière responsabilité" des désagréments occasionnés. Excuses donc aux spectateurs, au ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ainsi qu'à celui délégué à la Jeunesse et aux Sports, et à CDK Group.

"Je reçois avec attention et humilité toutes les critiques constructives qui m'ont été adressées. Elles constituent pour moi des interpellations nécessaires, qui m'invitent à une remise en question sincère et à une évolution artistique plus responsable", a affirmé Anodaboy.

**Quid des ministères de la culture et de la jeunesse ?**

Outre les réactions de l'organisateur et de l'artiste incriminé, le ministère en charge de la culture

**NOUS REVIENDRONS DANS NOS PROCHAINES PARUTIONS SUR UNE CHIRURGIE DE L'ORGANISATION DU CONCERT D'HIMRA AU TOGO.**

les valeurs ni la vision de l'événementiel culturel au Togo" selon CDK Group engagé dans la promotion de l'économie créative.

**Les ambitions de CDK Group**

Faire des événements culturels un véritable levier de développement, valoriser les talents et sensibiliser à l'entrepreneuriat, tout en veillant au respect des normes sociales et culturelles, telles sont les ambitions affichées par CDK Group, selon ses premiers responsables. De nobles ambitions qui doivent se concrétiser rapidement. Raison pour laquelle, suite à la mauvaise prestation de l'artiste Anodaboy, CDK Group annonce "la mise en place immédiate de mesures correctives". Pour l'organisateur, ces mesures à prendre visent notamment à renforcer les mécanismes

à brillé par son silence. Un silence qui ne saurait être appréhendé comme interrogateur mais inquiétant. Que couterait-il à ces deux ministères de se prononcer sur le sujet et profiter de l'occasion pour sensibiliser les artistes et les organisateurs de spectacles afin que de tels dérapages ne se reproduisent plus à l'avenir ?

Si le silence est une musique, dans ce cas d'espèce, celui adopté sur le sujet par les ministères concernés serait tout simplement un aveu d'impuissance.

La jeunesse togolaise a besoin de bons repères et surtout de se voir remettre sur le bon chemin non seulement par les citoyens mais aussi par les Autorités. Malheureusement, les ministères en charge ont répondu absents à l'appel. Du moins publiquement.

**Crédo TETTEH**

**Publiez vos marchés publics  
et Appels d'offre sur la  
plateforme web dont voici  
le lien web :**  
**marchespublicstogo.com**

# NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031: PROTÉGER-RASSEMBLER-TRANSFORMER, LE TRIPTYQUE GAGNANT

**L**e Président du Conseil, Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé à Lomé, les 7 et 8 avril 2026, les travaux du premier séminaire gouvernemental de l'année 2026. Le séminaire s'est inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis et d'amélioration continue des politiques publiques. Il visait notamment à renforcer la qualité de formulation des programmes gouvernementaux, afin de garantir une meilleure lisibilité des priorités, une hiérarchisation plus rigoureuse des actions et une exécution plus efficace des projets au bénéfice direct des populations.

Par Crédo TETTEH

A l'issue des travaux, une revue méthodique des résultats obtenus dans le cadre de la Feuille de route structurée

Le bilan présenté fait ressortir des avancées significatives dans plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture, l'énergie, les technologies, la santé, l'éducation et la modernisation de l'administration publique, ainsi qu'en matière d'amélioration du climat des affaires et d'attraction des investissements", fait savoir le Gouvernement.

Ainsi, sur la base des enseignements tirés du bilan de la Feuille de route 2020-2025, de l'analyse de la conjoncture internationale et des orientations définies par le Président du Conseil, il a été officiellement lancé le processus de formulation des programmes de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, articulée autour des trois (3) axes stratégiques précédemment énoncés:



Le Président du Conseil, GFaure Gnassingbé a présidé les travaux

des synergies entre ministères pour des interventions à effets transversaux; une discipline

renforcée dans la planification, le suivi et l'évaluation, fondée sur des indicateurs mesurables, vérifiables et directement perceptibles dans la vie quotidienne des populations; un ancrage dans la réalité macroéconomique, avec une prise en compte effective des contraintes budgétaires et des dynamiques du contexte mondial.

Cette nouvelle orientation repose sur une exigence accrue de rigueur dans la formulation des programmes publics, une sélection plus fine des priorités et un recentrage des ressources sur les actions à fort impact social et économique. " L'objectif est clair : faire évoluer durablement l'action publique vers une culture de résultats mesurables, visibles et

directement perceptibles dans la vie quotidienne des Togolaises et des Togolais. Il s'agit désormais de privilégier des interventions mieux ciblées, assorties d'indicateurs précis et suivies avec discipline, afin de garantir une efficacité renforcée et une meilleure utilisation des ressources publiques", font savoir les autorités.

Il est dit que le séminaire marque l'ouverture d'une nouvelle approche dans la conduite de l'action gouvernementale, fondée sur plus de sélectivité et une meilleure cohérence des interventions, dans un esprit de consolidation des acquis, d'amélioration continue de la qualité des programmes et de garantie de résultats durables pour le bien-être des populations.

Le séminaire marque aussi l'ouverture d'une nouvelle séquence d'action publique, guidée par une ambition constante : consolider les acquis, améliorer la qualité des programmes et garantir des résultats concrets, utiles et durables pour le bien-être des populations togolaises.

À travers cette initiative, le Gouvernement, sous le leadership du Président du Conseil, réaffirme sa détermination à poursuivre les réformes structurelles engagées, à renforcer l'efficacité de l'État et à consolider une gouvernance stratégique orientée vers des résultats **tangibles**.



Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé (au milieu) lors des travaux

autour de trois axes stratégiques majeurs, déclinés en 37 projets prioritaires et 5 réformes structurantes a été faite.

A l'évaluation, cette feuille de route a enregistré un taux global d'exécution de 68, 79%, témoignant de la résilience du pays face à des chocs d'une ampleur exceptionnelle. Selon le gouvernement, elle a été mise en œuvre dans un contexte marqué par les bouleversements économiques et sociaux liés à l'irruption de la pandémie de la COVID-19, au déclenchement de la guerre en Ukraine, ainsi qu'à la menace sécuritaire dans la sous-région ouest africaine. "

Protéger: préserver la sécurité, la paix et renforcer la résilience nationale face aux crises; Rassembler: affermir le leadership républicain et la cohésion nationale à travers l'inclusion; Transformer: rendre l'économie togolaise plus compétitive, plus inclusive, et mieux préparée aux défis du XXIème siècle.

Le nouveau cadre stratégique devra s'appuyer sur les principes directeurs suivants : une sélectivité accrue dans le choix des priorités, en concentrant les ressources sur les actions à fort impact pour les populations; une cohérence intersectorielle, en rompant avec la logique de silos sectoriels et en privilégiant



Une vue des ministres lors des travaux

**ZOZO**  
CONNECTER LES CAMPAGNES, C'EST NOURRIR LE DÉVELOPPEMENT



L'agriculture représente 40 % du PIB et occupe la grande majorité de la population active.

Pourtant, sans routes pour acheminer les récoltes, sans pistes pour accéder aux marchés, cette richesse reste prisonnière des campagnes. Les pistes rurales ne sont pas un luxe, elles sont la condition même de la rentabilité. C'est cette réalité que le gouvernement entend transformer concrètement en 2026. Une enveloppe de 22,781 milliards de Fcfa est allouée à la Direction des pistes rurales pour financer la poursuite des chantiers en cours et le lancement de nouveaux travaux à travers tout le territoire.

Au total, 1 429,87 km linéaires de pistes seront entretenus, ouverts ou réhabilités, des kilomètres qui représentent autant de débouchés nouveaux pour les producteurs, autant de pertes post-récolte évitées, autant de revenus supplémentaires pour les ménages ruraux.

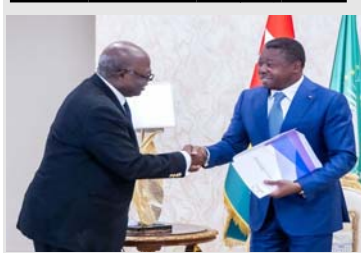
L'impact est multiple et documenté : accès facilité aux intrants agricoles, réduction du coût du transport, meilleure connexion aux marchés urbains et régionaux, amélioration des conditions de vie des populations les plus éloignées des centres économiques.

La portée politique du dossier est également significative. Le désenclavement rural est désormais rattaché directement à la présidence du Conseil, sous l'impulsion personnelle de Faure Gnassingbé.

Un signal fort qui élève la question des pistes rurales au rang de priorité nationale, bien au-delà d'un simple enjeu sectoriel.

Source : @Republicoftogo.com

**RESOLUTION DES CRISES SUR LE CONTINENT : L'APF EXPRIME SA SOLIDARITÉ À LA MÉDIATION TOGOLAISE**



Présent à Lomé dans le cadre 17ème Conférence des présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui s'est déroulée à Lomé du 7 au 9 avril 2026, le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Dr Hilariou Etong, a été reçu en audience, le vendredi 10 avril dernier, par le Président du conseil, Faure Essozimma Gnassingbé.

Également Premier Vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun et Vice-président du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Dr Hilariou Etong est venu échanger avec le Président du conseil sur l'organisation réussie de la 17ème Conférence des présidents d'Assemblées et des sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Les deux personnalités ont aussi porté leur regard sur les crises en Afrique dans l'espace francophone notamment au Sahel et en République Démocratique du Congo (RDC). Sur cette dernière question, Dr Hilariou Etong a transmis au Président du conseil le rapport circonstancié de la situation en RDC après la visite de deux délégations de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie dans ce pays. Il a sollicité auprès de Faure Gnassingbé l'implication des parlementaires dans la résolution des crises sociopolitiques et des conflits armés en Afrique.

"Nous avons transmis au Président du Conseil, Faure Essozimma Gnassingbé, en sa qualité de Médiateur désigné de l'Union africaine sur la crise entre la RDC et le Rwanda, le rapport circonstancié de la visite effectuée en RDC par deux délégations de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie que j'ai eu l'honneur de conduire. Nous souhaitons mettre à la disposition du Président du Conseil les perceptions recueillies sur le terrain", a-t-il précisé.

Notons que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), en plus de fédérer les adhérents issus de parlements ou d'organisations interparlementaires ayant le français en partage, est un espace politique de débats, de propositions et d'échanges d'informations sur tous les sujets d'intérêt commun à ses membres dans plusieurs domaines, à savoir : la politique, l'économique, le social, le culturel, l'éducation et l'environnement.

@macite.jg

**LA 1ÈRE ÉDITION DU FORUM NATIONAL SUR L'AGROÉCOLOGIE ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (FNAAB) :**

**Remettre l'agroécologie et l'agriculture biologique équitable au cœur des politiques agricoles**

L'agriculture togolaise, pilier de l'économie nationale, fait face à de nombreux défis : dégradation des sols, variabilité climatique, dépendance aux intrants chimiques et accès limité aux financements. Face à ces enjeux, le Togo s'est doté en 2021 d'une Stratégie nationale de développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (SNDAAB).

En lien avec la SNDAAB, la 1ère édition du Forum National sur l'Agroécologie et l'Agriculture Biologique (FNAAB) s'est tenue du 07 au 09 avril 2026 à Lomé sous le thème, "L'agroécologie et l'agriculture biologique comme leviers de la transformation des systèmes alimentaires". Le FNAAB se veut une plateforme inclusive de dialogue et de mobilisation réunissant plus de centaines d'acteurs nationaux et internationaux, avec une place de choix réservée aux femmes, aux jeunes et aux collectivités territoriales. Organisé par la CTOP, le RÉNAAT, l'ANABIO et l'OADEL, le rendez-vous national a réuni environ 250 acteurs clés notamment des organisations paysannes institutions publiques, partenaires techniques et financiers, chercheurs, secteur privé, jeunes, femmes et médias.

A en croire Combe Selom Anani, le président du comité d'organisation, la transformation de l'agriculture togolaise n'est plus une option, mais une exigence structurelle. "La réponse que nous portons est claire : C'est de remettre l'agroécologie et l'agriculture biologique équitable au cœur des politiques



Photo de famille

agricoles. Ces approches sont, aujourd'hui, des évidences reconnues pour leur capacité à renforcer la résilience des systèmes de production, assurer une gestion durable des ressources naturelles et optimiser les coûts de production à long terme. Elles permettent, concrètement, d'améliorer la productivité de manière durable, de restaurer la fertilité des sols et de réduire la dépendance aux intrants importés", a-t-il déclaré.

Le FNAAB vise donc à renforcer l'engagement politique en faveur de l'agroécologie, valoriser les innovations et bonnes pratiques déjà développées sur le terrain, créer des synergies entre acteurs pour une meilleure coordination, identifier des mécanismes de financement adaptés et ouvrir de nouveaux débouchés pour les produits agroécologiques et biologiques.

Durant les trois jours de rencontre, des panels de haut niveau sur la gouvernance, le financement innovant et la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, des ateliers thématiques et tables rondes participatives ont meublé la rencontre. Les participants ont également assisté à des sessions spéciales



Une vue de l'assistance

dédiées à l'inclusion des jeunes et des femmes. "Le FNAAB n'est pas un événement comme les autres : c'est une étape décisive pour traduire en actions concrètes la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie et de l'Agriculture Biologique (SNDAAB) et faire de l'agroécologie un véritable moteur de développement durable au Togo", ont indiqué les organisateurs.

Adopté en 2021, le SNDAAB a pour vision de contribuer à une croissance économique inclusive et durable qui positionne le Togo en tant que référence engagée dans la transition agroécologique et de l'agriculture biologique. Il s'agit pour le gouvernement de soutenir la transition vers des systèmes de production et de valorisation durables et résilients, créateurs d'emplois, garantissant des meilleures conditions de vie des populations, soutenant une alimentation suffisante, nutritive adaptée aux réalités socio-culturelles et des dynamiques territoriales, et assurant la conservation et la gestion durable des ressources naturelles.

La stratégie nationale de développement des filières agro écologiques et

biologiques ambitionne de donc d'accroître les investissements privés et publics des entreprises, initiatives et programmes relevant de l'agroécologie et de l'agriculture biologiques afin de créer des emplois massifs et décents; accroître et diversifier les superficies et les spéculations ainsi que les capacités de transformation des produits issus de l'agroécologie et de l'agriculture biologique pour satisfaire le marché international garantissant une augmentation des exportations.

Il s'agit aussi d'améliorer l'offre et la consommation interne des produits agricoles issus de l'agriculture écologique et biologique, transformés ou bruts en vue de, soutenir la souveraineté alimentaire et nutritionnelle ; construire des chaînes de valeurs intégrées et durables renforçant les circuits courts et orientés vers la résilience et l'amélioration des conditions de vie des différents acteurs impliqués ; optimiser la productivité et la compétitivité de l'agriculture écologique et biologique basée sur l'utilisation des pratiques, ressources et technologies locales tout en maximisant les services écologiques fournis par les **agrosystèmes**.

**CONSOMMATION :**

**EN ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE, HAUSSE DE 2,2% DU NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX EN MARS 2026**

En mars 2026, l'IHPC au Togo s'est établi à 104,5. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de mars 2025 (glissement annuel) a progressé de 1,6%. Selon Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), cette évolution s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+8,0%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+4,0%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,6%) ; "Santé" (+1,7%) ; "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+0,9%) et "Transport" (+0,3%).



Du piment frais

induite par la progression du niveau des prix des "Services" (+2,0%) et des produits "Non durables" (+1,6%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'Origine UEMOA (+2,4%) ralentie par la baisse des prix des produits d'Origine hors UEMOA (-0,4%).

**En évolution trimestrielle**

Comparativement à la situation de décembre 2025, le niveau général des prix en mars 2026 a connu une hausse de 2,2%. Cette augmentation est principalement due à la progression des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,8%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+2,0%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+0,4%) ; "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+0,7%) et "Transport" (+0,3%).

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits "Hors Energie et produits frais" (+1,2%) et des produits de l'"Energie" (+7,9%).

Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique essentiellement par l'augmentation de prix des produits "locaux" (+2,2%). La progression de prix des produits du secteur "Tertiaire" (+2,0%) ; " Primaire " (+2,9%) et "Secondaire" (+0,7%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix.

Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement

(+0,9%).

La progression de prix des produits du secteur "Primaire" (+13,3%) a principalement contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+4,6%). Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+3,0%).

Pour ce mois de mars 2026, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est maintenu à 0,1% tout comme le mois précédent. Cet indicateur de convergence au sein des pays de l'UEMOA est obtenu en faisant le rapport de la moyenne des indices des douze derniers mois sur la moyenne des indices des douze mois qui les précèdent. Il résulte de 24 mois d'observation des prix à la consommation.

**Sur le mois**

Comparativement à la situation de février 2026, le niveau général des prix connaît une augmentation de 0,9%. Cette hausse est essentiellement due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,5%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+1,9%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+0,5%) ; "Transport" (+0,3%) et "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+0,5%).

La croissance du niveau des indices observée en mars 2026 est imputable au

renchérissement des produits suivants : "Piment vert (gboyébessé)" (+96,7%) ; "Gingembre frais" (+16,7%) ; "Mangues ordinaires" (+31,1%) ; "Oranges ordinaires" (+8,0%) ; "Tomates ovales locales" (+45,2%) ; "Igname pour fufou (karachi)" (+6,4%) ; "Igname" (+3,0%) ; "Plat de riz-haricot (ayimolou)" (+5,2%) ; "Bouillie de céréale sucrée" (+4,0%) ; "Riz + sauce viande" (+4,0%) ; "Plat de haricot + gari" (+3,9%) ; "Riz + sauce poisson" (+3,8%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (+3,2%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 plat)" (+3,9%) ; "Plat de fufu + sauce poisson" (+2,1%) ; "Bois de chauffe" (+7,6%) ; "Essence super de rue" (+1,5%) ; "Vernis à ongles" (+8,6%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,6% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a également connu une hausse de 0,6%. L'indice de prix des "Produits frais" a connu une augmentation de 1,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits "Locaux" ont connu une hausse de 1,1%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur " Primaire " (+4,0%) et du secteur " Tertiaire " (+0,8%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'accroissement des prix des produits "Non durables" (+1,1%) et des " Services " (+0,8%). Par rapport à l'origine, la progression mensuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+1,1%).

# ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE-REGION AFRIQUE : privilégier le dialogue, la concertation et les mécanismes pacifiques de règlement des différends

La 17e Conférence des Présidents d'Assemblée et de Section de la Région Afrique s'est tenue à Lomé, en République togolaise, du 7 au 9 avril 2026. Les échanges ont porté sur l'évolution des situations politiques et sociales dans plusieurs pays de l'espace francophone africain, permettant d'identifier des axes d'intervention en matière de diplomatie parlementaire.

La Conférence s'est félicitée du bon déroulement de certains processus électoraux notamment en République gabonaise et en République de Guinée, tout en appelant à la vigilance face aux défis persistants. Elle a insisté sur la nécessité de privilégier le dialogue, la concertation et les mécanismes pacifiques de règlement des différends, tout en renforçant la solidarité entre les États membres.

À l'issue des discussions, la Conférence a décidé de réaffirmer son attachement aux principes démocratiques ; condamner toute prise de pouvoir par des moyens anticonstitutionnels ; poursuivre son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace francophone africain ; intensifier la diplomatie parlementaire à travers des actions politiques concrètes et un suivi renforcé dans les pays concernés ; diligenter une mission de la Région Afrique de l'APF dans les États du Sahel et en Guinée-Bissau ; renforcer la solidarité entre les sections africaines, notamment en matière de prévention des conflits ; adopter une déclaration appelant à la cessation des tensions et des violences à travers le monde, en faveur d'une coexistence pacifique entre les peuples.

Préoccupés par la persistance et l'in-

tensification des conflits armés au Moyen-Orient, en Europe et sur le continent africain, avec leurs conséquences humaines, sécuritaires, économiques et humanitaires dramatiques ; par la situation au Liban et dans la région des Grands lacs, particulièrement en République démocratique du Congo marquée par des tensions sécuritaires récurrentes et une crise multidimensionnelle grave, et réaffirmant leur attachement à la souveraineté, à la stabilité et à l'intégrité territoriale de ces États, ainsi qu'au soutien des institutions légitimes et de ces peuples et soulignant le rôle essentiel des parlements dans la prévention des conflits, le contrôle de l'action gouvernementale, la promotion du dialogue politique et la consolidation de la paix, les participants à la 17e Conférence des Présidents d'Assemblée et de Section de la Région Afrique ont appelé à un cessez-le-feu immédiat dans toutes les zones de conflit et à la reprise urgente de négociations inclusives et crédibles en vue de solutions politiques durables et ont invité les parlements francophones à intensifier leur coopération en matière de diplomatie parlementaire, de prévention des crises et de partage de bonnes pratiques en matière de gouvernance démocratique.

La Conférence a, par ailleurs rappelé les principales dispositions du nouveau Règlement de la Région Afrique adopté à Cotonou (Bénin), à l'occasion de la 31ème Assemblée régionale Afrique qui s'est tenue du 2 au 4 juin 2025 ; encouragé la participation active des sections africaines aux activités statutaires de l'APF prévues en 2026 ; invité les sections à honorer leurs engagements financiers au titre des cotisations et adopté une position consensuelle en faveur de la can-



Komi Selom Klassou, Pdt de l'Ass.Nat du Togo et Hilarion Etong, Président de l'APF

didature de la Section sénégalaise au poste de Premier Vice-Président de l'APF en juillet 2026, avec vocation à accéder à la Présidence de l'APF en juillet 2028.

Il est à rappeler que La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions. Prenant la parole au nom de la Section togolaise de l'APF, Madame Germaine Kouméalo Anaté, Députée et Présidente de la Commission permanente des relations extérieures et de la coopération à l'Assemblée nationale du Togo, a souhaité la bienvenue aux différentes délégations, tout en saluant l'importance de cette rencontre pour le renforcement de la coopération interparlementaire.

Lui succédant, Monsieur Hilarion Etong, Président de l'APF, a exprimé la reconnaissance de l'institution aux autorités politiques togolaises ainsi qu'à la section togolaise pour la qualité de l'accueil et de l'organisation. Il a également rappelé les enjeux majeurs auxquels sont confrontés les parlements africains, soulignant la pertinence de cette réunion statutaire qui se tient dans le contexte actuel où les équilibres géopolitiques se recomposent dans un environnement internatio-

nal incertain. Il a appelé de ses vœux pour une diplomatie parlementaire francophone plus politique, plus réactive et plus visible.

Dans son allocution d'ouverture de la session, Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale du Togo, a mis en exergue l'engagement constant de l'APF en faveur de la consolidation des valeurs démocratiques et de l'accompagnement des réformes institutionnelles. Il a plaidé pour une diplomatie parlementaire africaine plus influente et plus active comme une solution aux crises et défis dont la région Afrique fait face.

La Conférence a retenu les thèmes du débat général de la 32e Assemblée régionale Afrique, prévue les 18 et 19 mai 2026 au Sénégal : 1-Crises internationales et souveraineté africaine : quelle implication des parlements dans la gouvernance stratégique et la sécurité collective ? 2- Situation au Proche et au Moyen-Orient et recomposition géopolitique : quel rôle pour les parlements africains dans la préservation de la stabilité et la promotion d'une paix durable ?

## Zozo

PAIX ET STABILITE EN AFRIQUE : LA CONTRIBUTION DE LOMÉ SALUÉE PAR NDJAMÉNA



Présent à Lomé dans le cadre de la 17ème Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le président de la représentation nationale tchadienne, Ali Kolotou Tchami a été reçu en audience, le jeudi 9 avril 2026, par le Président du conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

En séjour dans la capitale togolaise, l'Honorable Ali Kolotou Tchami a, au cours de son entretien avec le Président du conseil, réaffirmé la détermination des hautes autorités tchadiennes à approfondir le partenariat entre NDjaména et Lomé, dans un esprit de solidarité mutuelle.

Cette rencontre a été une occasion pour le chef de la représentation nationale tchadienne d'exprimer, de vive voix, la profonde gratitude du peuple tchadien à l'endroit du Président du Conseil pour son soutien constant durant la période de transition au Tchad.

"Nous sommes venus pour remercier le Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé et le féliciter parce que le Togo était resté à nos côtés pendant les moments les plus difficiles de notre pays. Ce que le Président feu Eyadéma a fait en pingue pour le Tchad, ce que le Président Faure a fait pendant la transition, nous ne pouvons pas l'oublier. Si un frère africain, surtout un chef d'Etat, fait de bonnes choses, il faut le dire d'une manière publique", a-t-il soutenu à l'issue de l'audience.

Tout en transmettant au Président du Conseil, les salutations fraternelles du Maréchal Mahamat Idriss Ima Deby, Président de la République du Tchad, l'Honorable Ali Kolotou Tchami a indiqué que la dynamique des relations de coopération entre les deux pays s'inscrit dans la volonté commune de Lomé et de Ndjaména de œuvrer pour la promotion de la paix, de la stabilité et au développement durable au bénéfice des deux peuples.

@macite.tg

## LA RUE À DÉFAUT D'AUTRE CHOSE



Plusieurs partis et organisations de la société civile ont annoncé lundi un meeting d'"envergure", le 9 mai prochain.

L'ANC, le Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR), les Forces Démocratiques pour la République (FDR), l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), ainsi que le Front Citoyen Togo Debout (FCTD) et Novation Internationale entendent faire de ce jour une démonstration de force contre la Constitution de la Ve République, qu'ils qualifient de "frauduleuse et scélérate".

"Notre combat est la voie sacrée vers un changement de système qui mettra fin aux déviances du pouvoir et à l'impunité. Il est temps de respecter le peuple souverain. Il est temps de restaurer la dignité du peuple togolais", expliquent-ils.

Cet appel à la mobilisation intervient dans un contexte où l'opposition est inaudible, sans programme et sans soutien de la population.

Source : @Republicoftogo.com

## INDÉPENDANCE SPORTIVE ET PLUS INCLUSIVE

À l'approche du 27 avril, date anniversaire de l'indépendance du Togo, les autorités ont décidé de donner un nouveau souffle aux célébrations sportives traditionnelles.

Fini la Coupe de l'indépendance, place désormais aux Jeux nationaux de l'indépendance, annonce le quotidien Togo Matin.

Ce changement de format n'est pas anodin. Il traduit une volonté de rendre les festivités sportives plus inclusives et plus représentatives de la diversité des disciplines pratiquées au Togo. Si le football conserve naturellement sa place de choix, d'autres sports font désormais leur entrée dans le programme, à commencer par l'athlétisme.

Une décision qui s'inscrit dans la dynamique de valorisation du sport national et d'encouragement de la jeunesse, au-delà du seul ballon rond, pour célébrer les 66 ans d'indépendance du pays.

Source : @Republicoftogo.com

## CARNET NOIR :

# L'artiste plasticienne Amivi Homawoo s'en est allée

Il est de ces nouvelles qui laissent pantois. L'annonce du décès de Amivi Homawoo en fait partie. la mauvaise nouvelle s'est répandue au soir du samedi 11 avril 2026 dans le milieu des artistes en général et des arts plastiques en particulier. Amivi Homawoo serait décédée le matin, à la suite d'une courte maladie. Etonnement, incompréhension...

Amivi faisait partie de la jeune génération de talentueuses plasticiennes qui avaient le vent en poupe au début des années 2000 avec Sabine Médowokpo, Enyo Dackey, Ethie Essiomlé et Liebe Adjodo, pour ne citer que celles-là.

Chez nos confrères de Togocultures.com, le critique d'art et commissaire d'expositions togolais Adama AYIKOUE lui a rendu un hommage. Lecture...

L'écrivain russe Dostoïevski, dans Les Possédés, nous rappelle notre condition humaine : " L'unique condition essentielle de l'existence humaine, c'est que l'homme devrait toujours pouvoir s'incliner devant quelque chose d'infiniment grand. Si les hommes sont privés de l'infiniment grand, ils ne continueront plus à vivre et ils mourront de désespoir. L'infini et l'éternel sont aussi essentiels pour l'homme que la petite planète sur laquelle il vit. " Les élèves du lycée de Nassablé à Dapaong, comme ceux du lycée de Tokoin à Lomé, redécouvrirent ses fresques sur la clôture de leur établissement à la faveur de cette rentrée scolaire après les



congés de Pâques. Depuis que l'artiste a découvert la toile, la peinture et le pinceau, elle ne les a plus lâchés. Elle peint le jour, elle peint la nuit. Et quand elle ne peint pas, elle pense à ce qu'elle va peindre. Le résultat ? Une œuvre visionnaire qui traverse la peinture, le design, la sculpture et la vidéo. Elle a été l'un des talents les plus généreux de sa génération, mêlant les médiums sur fond d'humanité.

À l'état civil, elle s'appelait Améyovi Akpéyédjé Homawoo. Née le 5 avril 1975 à Lomé, elle signe ses œuvres sous le nom d'artiste Amivi Homawoo. Artiste peintre, sculptrice, designer, vidéaste et promotrice culturelle, elle a fortement contribué à donner à l'art contemporain togolais son expression féminine parmi les plus abouties. Sa peinture présente, dans la plupart de ses toiles, de longues silhouettes féminines, longilignes et filiformes, évoquant des présences anonymes sous des formes presque humanoïdes. L'harmonie des couleurs est saisissante. Ce sont des teintes d'une matité élégante, desquelles émergent des



Amivi en compagnie de Kossi Assou

contours et des traits parfois subtils.

Amivi Homawoo pratique également l'art appliqué à travers le design d'objets valorisant des matériaux locaux et des savoir-faire artisanaux. Elle montre comment les besoins du quotidien peuvent stimuler l'inventivité. Il s'agit de concevoir des objets usuels, notamment des meubles, à la fois utiles, esthétiques et adaptés à un usage pratique. Cette démarche conjugue la fonction, la forme, la technique, l'innovation et l'ergonomie dans une relation harmonieuse entre l'homme et l'objet.

Amivi Homawoo a été l'un des piliers d'Ewolé, une manifestation à caractère sous-régional, interafricain et à vocation internationale, inscrite dans le domaine de la création des arts visuels. Ewolé, Rencontres et Résidences internationales d'arts visuels, se veut être un espace de rencontre, de création, de formation et de réflexion sur les arts visuels en Afrique. Ces rencontres biennales ont rassemblé, de la première à la sixième édition, des artistes plasticiens venus de divers horizons pour des échanges, des formations et surtout des productions à travers des ateliers, des résidences, des performances et des conférences.

Ses œuvres ont fait l'objet d'exposi-

tions aux quatre coins du monde : Afrique, Europe, Asie et Amérique.

La disparition d'Amivi Homawoo laisse un vide profond dans le paysage artistique togolais. À travers son talent, sa sensibilité et son engagement, elle a su porter haut les couleurs de l'art plastique du Togo, inspirant toute une génération par son authenticité et sa créativité. Véritable modèle de rigueur et de passion, elle a transformé chaque œuvre en un message, chaque création en un héritage vivant. Son départ soudain est une immense perte, mais son œuvre et son influence continueront de rayonner, rappelant à tous la force et la beauté de l'expression artistique togolaise. Qu'elle repose en paix, et que son parcours demeure une source d'inspiration éternelle.

" Ce n'est pas en donnant de l'herbe aux bergers que les brebis montrent qu'elles ont bien mangé, mais en digérant leur nourriture au-dedans et en fournissant au-dehors de la laine et du lait. " Cette pensée d'Épictète, dans Manuel, exprime aujourd'hui ce qu'Amivi Homawoo laisse à la postérité en termes de transmission dans son domaine de prédilection. Partie trop tôt à cinquante et un ans, elle constitue désormais un véritable Matrimoine des arts visuels au Togo. La jeune génération saura s'inspirer de cette brillante dame qui a tant donné à l'écosystème artistique du Togo, de l'Afrique et du monde. Tout au long de son existence, elle a fait sienne cette posture de l'écrivain congolais Tchicaya U Tam'si : " La fraternité fut un mot ; j'en fais un os de plus à joindre à mon squelette. "

Adama AYIKOUE, Critique

# CULTURE/CONCOURS D'ORTHOGRAPHE /ANAR : L'EXCELLENCE CÉLÉBRÉE À KPALIMÉ

**H**OEDANOU Noël Carmel, 15 ans, élève en classe de 3ème au collège privé laïc Saint Antoine à Agoè Nyivé, est désormais le nouveau champion de la dictée intercommunale 2025 - 2026. Les rideaux sont tombés sur la 5è édition du concours d'orthographe " la dictée intercommunale " le jeudi 9 Avril 2026 à Kpalimé dans la grande salle de réunion " madame AGBEDZI Aku " de la Mairie.

Une vingtaine d'élèves issus de plusieurs établissements scolaires provenant de quatre communes ont pris part à cette compétition. Il s'agit des communes Agoè Nyivé 1, Kloto 1, Agou 1 et Golfé 2.

Initié par l'association Aube Nouvelle Avenir Radioux ANAR,

le projet de concours " la dictée intercommunale " vise à inciter les jeunes à la lecture, à la locution, à mieux écrire le français, à avoir le goût des études et à cultiver en eux l'excellence à travers les activités cérébrales dont la dictée.

Les candidats ont été soumis à deux dictées dont l'une, est un texte de Issam Ali RAHMAN, " Plaidoyer pour la paix " prononcée au sommet de l'UNESCO en 1986. Dictées se déroulant au CLAC de Kpalimé, à l'issue desquelles HOEDANOU Noël Carmel a remporté la première place. Il est suivi de KEKEH Kossi Jacob du lycée Agoè Est, de KOMLAN Kokou Ezékiel du CEG Wuiti, de COMARCODJIA Afiwa du lycée Hedranawoé et de KPELLE Juliette du CPL le Brillant.

Le responsable de l'association ANAR, SOLETE Komi Mawuéna a fait savoir que son ambition est de faire de ce concours, une compétition nationale où tous les élèves des différentes villes du Togo pourront y prendre part.

Une occasion pour le président de l'ANAR de remercier l'Organisation Internationale de la Francophonie, les communes participantes, la société Dolait, EDEL Sarl, CLAC de Kpalimé, Dictée d'Afrique, NOUBOU DO et Fils, Marlin et Frères, VISION Impression et sérigraphie, KLO-FILS, les différents généreux donateurs grâce à qui le projet a été effectif.

Le nouveau champion de la " dictée intercommunale " s'est réjoui de sa distinction, il a remer-



cié les organisateurs pour l'opportunité qu'ils offrent aux élèves de s'intéresser à la lecture.

Il faut préciser que tous les participants ont été récompensés. En plus du trophée et d'une médaille pour le champion, des cahiers, des dictionnaires, des t-shirts ont meublé le lot de prix décernés. Les 3 premiers ont reçu des diplômes d'honneur.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine mais en atten-

dant, le cap est mis sur Abidjan avec la dictée d'Afrique 2026 du 8 au 13 Juillet 2026 dans la capitale économique ivoirienne.

D'ores et déjà un appel à sponsors est lancé aux différents partenaires pour leur apport en vue d'une bonne représentation du Togo en terre ivoirienne avec notre champion Noël Carmel HOEDANOU.

@LA REDACTION



## LES TARIFS EN VIGUEUR DE LA TVM

Paiement unique	MOTOCYCLETTES *	
	Cylindrée	Tarif (FCFA)
	Moto de plus de 125 cm <sup>3</sup>	15 000
	Moto à trois (03) roues	40 000
Paiement annuel	VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE PERSONNES	
	Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
	Moins de 5 CV	5 000
	De 5 à 7 CV	10 000
	De 8 à 11 CV	15 000
	De 12 à 15 CV	20 000
	De 16 à 20 CV	30 000
Plus de 20 CV	40 000	
Paiement annuel	VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES & AUTRES	
	Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
	Moins de 5 CV	20 000
	De 5 à 7 CV	30 000
	De 8 à 11 CV	40 000
	De 12 à 15 CV	45 000
	De 16 à 20 CV	50 000
Plus de 20 CV	55 000	

# BONNE CÉLÉBRATION DE **L'INDÉPENDANCE**



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>



Vis l'instant Yas

# YasApp

L'app tout-en-un qui simplifie ton quotidien !



Scanne, télécharge et utilise gratuitement ta YasApp. Profite en plus d'1 Go de bonus offert !



VOODOO

The Yas logo, consisting of the word 'Yas' in a bold, blue, sans-serif font with a yellow underline, set against a yellow triangular background.